

PLEIGNE

Pro Natura envisage de demander la suspension de paiements directs

► Un groupe de citoyens de Pleigne dénonce depuis des années des manquements de la part d'agriculteurs du village quant à la gestion du réseau bocager.

► Épuisés par des procédures qui n'ont débouché sur rien

selon eux, ces amoureux de la nature ont décidé de battre en retraite.

► Le combat est désormais mené par l'association Pro Natura. L'association centrale envisage de demander à la Confédération la suspension des paiements directs accordés aux paysans récalcitrants.



Propriété de la commune mixte de Pleigne, cette haie-bosquets avec bandes herbeuses a été rasée sur toute sa longueur avec une faucheuse.

Dans le bucolique village de Pleigne, certains habitants se regardent en chiens de faïence. Les noms d'oiseaux fusent, les insultes pleuvent.

Depuis le dernier remaniement parcellaire, le climat s'est détérioré ces cinq dernières années. Des naturalistes du coin, des amoureux de la nature, des chasseurs dénoncent avec véhémence la destruction illégale de milieux naturels par des agriculteurs locaux. S'appuyant sur une expertise «neu-

tre», Pro Natura Jura écrit dans sa dernière revue: «Sur l'ensemble de la commune, la gestion du réseau bocager par les exploitants agricoles est inadaptée, voire ne correspond pas aux exigences réclamées par la loi pour toucher les paiements directs. Et en infraction totale avec le règlement communal sur les constructions.»

Alertées, les autorités cantonales, via le Service de l'environnement et celui de l'économie rurale, ont répondu qu'ils

connaissaient cette problématique et les faiblesses du système de surveillance des paiements directs. Approché lui aussi, le Service des communes cherche encore Pleigne sur la carte.

Pro Natura Jura évoque un «système de destruction. Des bocages inefficaces à la biodiversité, ne donnant aucun habitat, aucune fleur et donc aucun fruit.» Selon la section cantonale, vu que personne selon elle ne veut prendre ses

responsabilités de respecter la loi, il demeure une unique solution: dénoncer ces dysfonctionnements à l'Office fédéral de l'agriculture et à celui de l'environnement, en demandant «un retrait des paiements directs tant que la situation n'est pas régularisée».

Car Pro Natura Jura a désormais pris le relais de la colère de feu l'Association pour la sauvegarde du plateau de Pleigne, puis de plusieurs collectifs citoyens, qui combattent

depuis des années. La dernière action «civique» liée à l'embellissement s'est déroulée samedi passé. Les naturalistes, chasseurs et autres amoureux de la nature de Pleigne et environs ont dorénavant rangé leurs outils. De guerre lasse.

Dans le canton du Jura, il incombe au Service de l'économie rurale (ECR) d'attribuer les paiements directs. Ces aides fédérales sont allouées après un traitement qualifié de «méculeux» de chaque

dossier. En fonction des exigences que l'on peut aussi appeler contrepartie et des niveaux de qualité exigés, des contrôles sont effectués tous les quatre, six ou huit ans.

«Ils sont placés sous la responsabilité d'organisations de contrôles agréées», insiste Jean-Paul Lachat, chef de l'ECR. «Ce sont des paysans qui surveillent des autres paysans», ironise-t-on du côté de Pro Natura Jura.

Amalgame

Les agriculteurs bénéficiant de paiements directs ont un programme à respecter s'ils entendent encaisser ces subventions. Et si des prestations ne sont pas fournies, ils sont sanctionnés. Jean-Paul Lachat: «Dans le cas de Pleigne, au terme de l'exercice 2020, effectivement, il y a eu des réductions au niveau des paiements directs, qui peuvent aller de 500 à 4500 fr. par hectare. Les milieux écologiques commettent l'erreur de faire l'amalgame entre les obligations légales liées au plan d'aménagement local et celles ayant trait aux paiements directs.»

Le dossier qui sera transmis à la Berne fédérale est dorénavant dans les mains de l'association centrale Pro Natura, seule habilitée à effectuer pareille démarche.

GERARD STEGMÜLLER

COURRENDLIN

Il va en Belgique pour apporter une aide matérielle aux populations sinistrées par les inondations

Stéphane Rebetez, de Courrendlin, est parti dernièrement en mission humanitaire, non pas en Afrique ou dans un autre coin du tiers-monde... mais en Belgique. Il a apporté une aide matérielle aux habitants de cet État meurtri par des inondations historiques, dans lesquelles une quarantaine de personnes ont perdu la vie.

Le coffre rempli de vêtements pour enfants, de jeux, de livres, de produits d'hygiène, qu'il a réunis après avoir lancé un appel aux dons sur les réseaux sociaux, il a pris la route pour le plat pays. «Je suis très intéressé par les phénomènes climatiques, comme les tornades, les ouragans, entre autres, et j'ai toujours eu envie de venir en aide aux populations sinistrées suite à ces événements. Les images des inondations en Allemagne et en Belgique étaient très impressionnantes. Cela m'a beaucoup touché. C'est proche de la Suisse. Cela aurait pu se passer ici», raconte Stéphane Rebetez.

Une montagne de déchets de 15 m de haut

Les séquelles laissées par les inondations, qu'il a constatées de ses propres yeux, ne sont pas moins impressionnantes. «Il y a énormément de débris au bord des routes et dans le lit des rivières, où l'on retrouve diverses choses entremêlées, des arbres, des voitures, des lave-vaisselle, etc. Toute une route a été bouclée sur plus de 1 km dans une zone industrielle, où tous les déchets des alen-



Une des scènes post-apocalyptiques à laquelle Stéphane Rebetez a assisté: un arbre déraciné dans lequel sont entremêlés divers débris, dont la carcasse d'une voiture pliée comme un carton.

tours ont été apportés. Cela forme un tas entre 10 et 15 m de haut», assure l'habitant de Courrendlin.

Stéphane Rebetez était à l'un des epicentres de ces inondations, à Verviers, au bord de la Meuse, rivière qui s'est mise en furie après avoir été grossie par des précipitations d'une rare intensité. «Dans les rues du bas de ville, qui sont très touchées, il n'y a plus rien. C'est terrible!» s'exclame-t-il. Les différentes organisa-

tions qu'il a rencontrées sur place croquaient sous des montagnes de dons. Après avoir été renvoyé d'un endroit à l'autre sans pouvoir donner son matériel, il a finalement pu confier sa cargaison à la Croix-Rouge. «Même là, on m'a dit qu'il fallait que je revienne. Mais quand on a su que j'étais arrivé de Suisse, on a accepté de reprendre ma marchandise», sourit Stéphane Rebetez, heureux d'avoir pu réaliser cette belle action. HD

OPEN AIR DELÉMONT

«Eiffel», où l'amour joue des tours

Ce soir à 21 h, l'Open Air du château de Delémont nous emmène dans le Paris du XIX^e siècle avec *Eiffel*, de Martin Bourboulon.

Au sommet de sa gloire après son travail sur la Statue de la Liberté, Gustave Eiffel (Romain Duris) est sollicité pour l'Exposition universelle de 1889 à Paris. Or le fameux ingénieur ne s'intéresse qu'au chantier du Métropolitain. Mais la rencontre avec son



Gustave Eiffel dans sa tour d'acier.

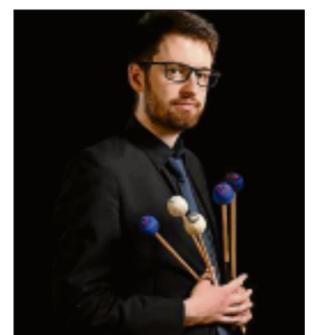
amour de jeunesse (Emma Mackey) va changer sa décision et, à tout jamais, l'horizon de la capitale française. TLM

MONTSEVELIER

Vincent Munier, finale en musique

Le joueur de marimba Vincent Munier, de Montsevelier, s'est qualifié samedi à Berne pour la finale du Prix Musique Suisse 2021. Ce premier tour l'a opposé à douze autres jeunes talents de toute la Suisse, dont un autre Vadais, Robin Marquis, de Corban, joueur de cornet.

Musicien à la Fanfare de Montsevelier, à la Fanfare de Courtételle et à l'Ensemble de cuivres jurassien A, Vincent Munier se mesurera, avec orchestre, aux deux autres finalistes samedi 28 août, au casino de Montbenon à Lausanne. Le



Vincent Munier, joueur de marimba.

concert est gratuit, avec certificat Covid exigé dès 16 ans. TLM

